

Mme L'HOSTE L
épse. COLL

Sec.AL n°348 S

Envoyé en préfecture le 27/09/2022

Reçu en préfecture le 27/09/2022

Affiché le

SLOK

ID : 064-216402370-20220926-2022_52-DE

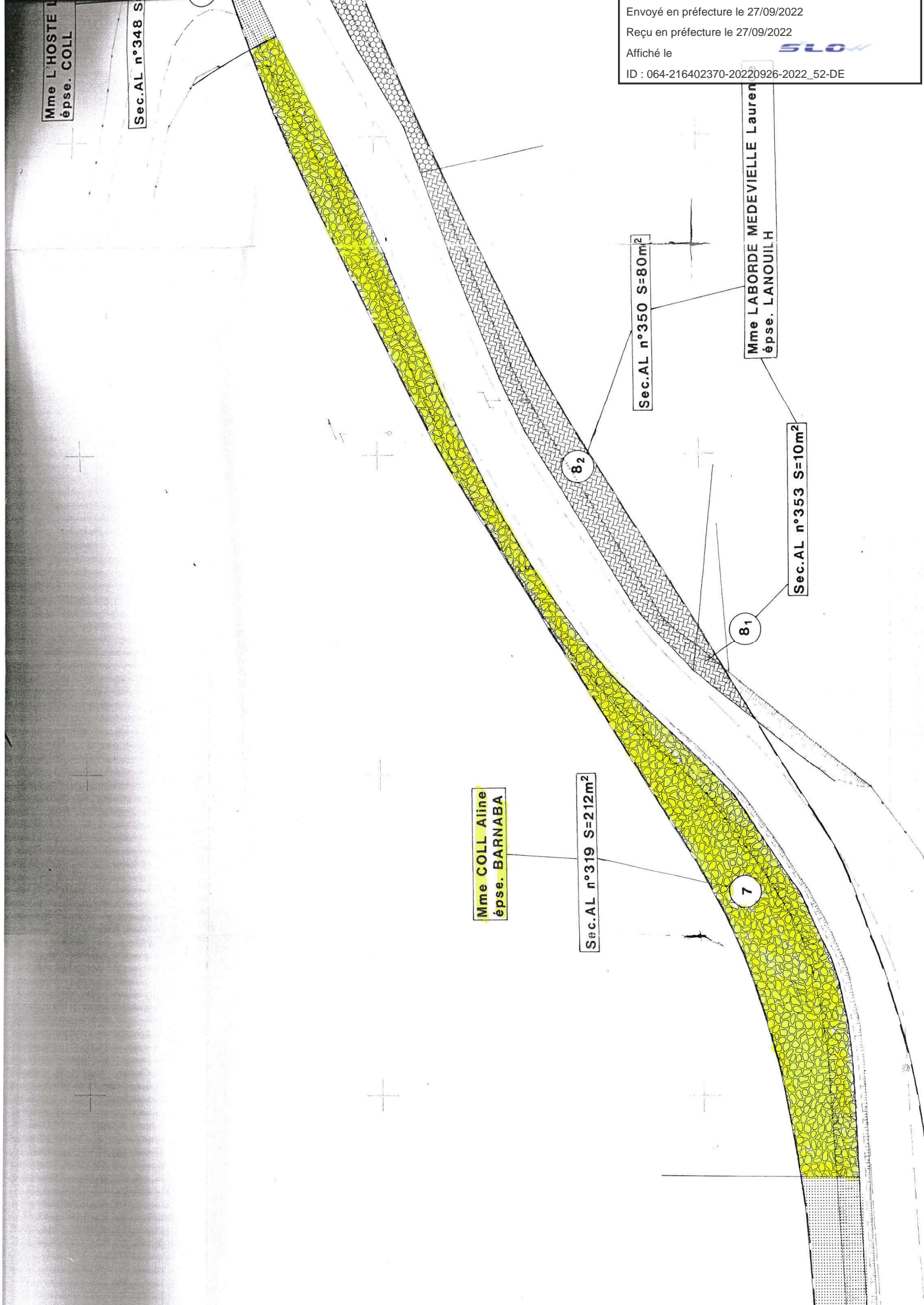
Mme LABORDE MEDEVIELLE Lauren
épse. LANOUIL H

Sec.AL n°350 S=80m²

Sec.AL n°353 S=10m²

Mme COLL Aline
épse. BARNABA

Sec.AL n°319 S=212m²



Département des Pyrénées-Atlantiques

Commune de GELOS

Opération de : ... Elargissement chemin CALDERON .

PROMESSE DE VENTE

Par les présentes,

M....., né le à, demeurant à

promet et s'oblige à vendre à la Commune de GELOS (Pyrénées-Atlantiques), la (les) partie(s) de la (les) parcelle(s) désignée(s) ci-dessous, nécessaire(s) à l'opération

Indications cadastrales				Surface approximative à céder	Observations
Section	Numéro	Lieu-dit	Nature		
AL	319		terrace d'agrément	212 m ²	La délimitation du terrain à céder est figurée par un liseré rouge sur le plan annexé aux présentes après visa.

Cette cession interviendra au prix de 1,45 € le mètre carré, soit moyennant une somme totale de 307 €, valeur estimée par FRANCE DOMAINES.

M..... s'engage à passer acte public de cette cession à la première réquisition de Monsieur le Maire.

Il autorise toutefois la Commune de GELOS à prendre possession desdits terrains avant l'établissement de cet acte.

La présente promesse est dispensée de droits d'enregistrement et de timbre, étant consentie en vue de la réalisation d'une acquisition elle-même exonérée de ces droits en application de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

Fait à GELOS,
le (1)

(1) signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"